

(déficiência et dépendance) dans plusieurs établissements médico-sociaux. L'auteure s'appuie sur des entretiens non directifs menés auprès d'eux, mais aussi auprès des professionnels qui les accompagnent au quotidien dans ces structures. D'une certaine manière, les uns et les autres se répondent au fil des thèmes abordés : l'intimité, la disjonction sexe/amour, l'inexpérience, les interdits, etc. Cela se vérifie dans des établissements aux approches et aux pratiques variées. Il en ressort qu'il existe bien toujours des dissonances et des malentendus. Ainsi, il y a encore des progrès à réaliser pour permettre à la quête de reconnaissance des personnes handicapées d'aboutir et pour sortir d'une conception essentialiste et déféctologique du handicap chez la plupart des professionnels. Bref, alors même que le droit le stipule, il conviendrait toujours et encore d'aider les uns et les autres à faire passer l'handicapé(e) du statut d'objet à celui de sujet à part entière, y compris pour sa vie amoureuse et sexuelle.

J.-T. R.



## *Quand le handicap s'invite au cours de la vie*

Anne Boissel et coll.

Toulouse, érès, 2020, 222 p., 23 €

Comme son titre l'indique, cet ouvrage aborde le handicap acquis. Celui qui apparaît soudainement ou progressivement, à la suite d'un accident ou d'une maladie, sans s'annoncer ou, au contraire, de manière prévisible. La psychologue clinicienne et enseignante universitaire Anne Boissel a réuni autour d'elle vingt professionnels, dont certains noms nous sont familiers (Simone Korff-Sausse, Sylvain Missonnier, Roger Salbreux, Lisa Ouss, Régine Scelles, Albert Ciccone, etc.) pour aborder ce thème sous toutes les coutures : médical, psychologique, sociologique, anthropologique, artistique, kinésithérapique, etc. Au vrai, cet ouvrage résulte d'un récent colloque organisé à Rouen par le SIICLHA (Séminaire inter-universitaire international sur la clinique du handicap). On sait évidemment que, face au handicap acquis, le sujet doit affronter un traumatisme blessant son narcissisme, bouleversant son image de lui-même, changeant sa relation à l'existence et au monde, modifiant sa communication et ses liens aux autres, altérant peu ou prou son statut social, induisant ou non des processus de résilience, etc. Les auteurs illustrent ces différents aspects en recourant à de nombreuses vignettes cliniques,

à des exemples tirés d'œuvres artistiques (E. Ionesco, J.-M. Basquiat) et à des relations de travail clinique auprès d'enfants et d'adultes. Les principaux handicaps abordés au fil des chapitres relèvent de la myopathie évolutive, du traumatisme crânien, de la poliomyélite, du trouble neuromusculaire, de la maladie neuro-dégénérative, des cérébro-lésions, du coma, de la fin de vie. Chaque page permet d'interroger nos propres réactions contre-transférentielles. Voici donc un ouvrage collectif clair, complet, utile, très recommandable !

J.-T. R.



*L'accueil de jour  
en protection de l'enfance*

Catherine Sellenet

Paris, L'Harmattan, 2019,  
250 p., 25, 50 €

Catherine Sellenet est une psychologue devenue sociologue et formatrice. Chercheuse universitaire en sciences de l'éducation, elle est connue de nous depuis presque une vingtaine d'années pour ses travaux sur la parentalité, la médiation et le placement familial. Ici, avec divers autres professionnels, notamment des éducatrices spécialisées, elle nous propose une présentation et une analyse du travail dans un type de service, né en 1973, très peu connu : l'accueil de jour

pour enfants (AJP). Entre CAMSP, CMP, ASE et AEMO, cette structure vise à éviter le placement en institution ou en famille d'accueil dans des situations parentales difficiles. Elle propose un accueil des enfants sans hébergement hors des temps scolaires et un accompagnement de leurs familles. C. Sellenet, aidée par une dizaine de collègues, le plus souvent des éducatrices spécialisées, nous dépeint donc l'AJP de la ville de Saint-Étienne (Loire). Adossé à une MECS dans une association de sauvegarde, il se compose d'une équipe de sept travailleurs sociaux, d'une psychologue et d'un chef de service. Il est ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 9h à 19 h 30 pour des séquences collectives (déjeuner, goûter, répétition scolaire, jeux) et pour des rendez-vous individuels ou familiaux. Il reçoit surtout des pré-adolescents et des adolescents, avec une sur-représentation masculine. Près de 70 % des situations accueillies résultent d'une mesure judiciaire. Le couple parental s'est séparé dans 71,4 % des cas. Presque 60 % des enfants ou adolescents vivent à plein temps chez leur mère ou dans une famille recomposée par celle-ci. Près de la moitié des parents sont issus de l'immigration et 5 % d'entre eux ont connu, enfants, l'ASE. Dans 94 % des situations, l'AJP fait suite à une AEMO, un signalement administratif ou judiciaire ou une enquête sociale. La charte de l'établissement stipule logiquement qu'il s'agit de maintenir l'enfant dans son environnement familial et d'aider ce